

MOTION COMITE DE GROUPE FRANÇAIS DU 18 FEVRIER 2011

Au cours de la période récente, plusieurs annonces concernant le transport aérien en général et la compagnie Air France en particulier ont attiré notre attention.

Ainsi le 1^{er} décembre 2010, le Directeur Général d'Air France KLM, Monsieur Pierre-Henri GOURGEON, a annoncé dans le journal « Les Echos » vouloir recruter du Personnel Navigant Commercial dès le printemps 2011.

Ces futurs recrutements entrent dans le cadre de la nouvelle stratégie d'Air France, sur les réseaux Court, Moyen et Long Courrier.

Dans le même temps, la situation de l'emploi dans les compagnies régionales du GROUPE AIR FRANCE est préoccupante. En effet, nous nourrissons les plus grandes inquiétudes pour l'avenir en raison de la diminution des périmètres d'activité constatée ces dernières années.

Les entreprises BRITAIR CITYJET REGIONAL sont des filiales du GROUPE AIR FRANCE. Elles assurent la continuité du produit AIR FRANCE /KLM.

Face à la concurrence des compagnies à bas coûts, la nouvelle stratégie d'Air France qui devrait se traduire par la création de « bases » en province, risque d'entraîner des mutations forcées de salariés des compagnies régionales.

Un plan de Spécialisation 2 est en marche.

Ce contexte doit conduire la Direction du Groupe Air France à s'engager sur l'intégration des salariés de Britair, Régional et City Jet au sein de la Société Air France, sans chercher à opposer les salariés de la maison mère et ceux des filiales aériennes.

LES ELUS DU COMITE DE GROUPE FRANÇAIS réunis en session ce jour, le 18 février 2011, exigent que la Direction du Groupe Air France sollicite également, sur la base du volontariat, les ressources disponibles dans le Groupe, en l'occurrence les salariés des filiales pour occuper ces nouveaux postes, maintenir ainsi la sauvegarde de l'emploi et la stabilité géographique des salariés.

ONT VOTÉ POUR :

LA CGT AF, CGT CRMA, CGT REGIONAL, UGICT PNC CGT BRITAIR, UNAC REGIONAL, CFTD AF, CFTD REGIONAL, CFTD SERVIR, UNSA BRITAIR, SNPL BRITAIR, SNPL REGIONAL, SNPNC REGIONAL, SNMSAC AF, CFE-CGC AF

SE SONT ABSTENUS : LE SNPNC AF